

**EPCC « École Supérieure d'Art et de Design
Toulon Provence Méditerranée »
2, parvis des écoles Les Beaux-Arts Chalucet
83000 Toulon**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'EPCC ECOLE SUPERIEURE D'ART DE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE**

**SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU JEUDI 15 JUIN 2023**

NOMBRE DE MEMBRES 19		
Présents	Représentés	Absents
11	5	3
OBJET DE LA DELIBERATION :		
N° 15/06/23-07		
AUTORISATION D'ADHERER A L'ASSOCIATION RESEAU DES ARTS VISUELS ESSENTIELS DANS LE VAR POUR LES EXERCICES 2023 - 2024 -2025		

L'an Deux Mille Vingt Trois et le 15 du mois de Juin à 15h.

Le Conseil d'Administration de l'EPCC « École Supérieure d'Art Toulon Provence Méditerranée », a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Monsieur Yann TAINGUY**.

ETAIENT PRESENTS :

Yann TAINGUY, Jean-Luc DELAUNAY, Patrick SIROT, Pascal SIMONET, Gaston SECONDI, François CARRASSAN, Sébastien BOUDILLON, Claude ARNAUD-GALLI. Hélène BILL Valérie MONDONE, Louise NOËL.

ETAIENT ABSENTS REMPLACÉS (Suppléances)

**Jean-Sébastien VIALATTE représenté par Nadine ESPINASSE,
Richard EVENCE représentée par Maurice ABERKANE,
Bénédicte LEFEUVRE représentée par Nadia INOUBLI,
Aurélie GIRARD représentée par Pierre PELLETIER,
Stéphanie PETRALIA représentée par Rémy LEVRAUD.**

ETAIENT ABSENTS REMPLACÉS (Mandats) :

**Marc LAURIOL représenté par Yann TAINGUY,
Josy CHAMBON représentée par Jean-Luc DELAUNAY.**

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

Jean-Pierre BLANC.

**EPCC « Ecole Supérieure d'Art et de Design
Toulon Provence Méditerranée »
2, parvis des écoles Les Beaux-Arts Chalucet
83000 Toulon**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'EPCC ECOLE SUPERIEURE D'ART ET DE DESIGN DE TOULON PROVENCE
MEDITERRANEE**

SEANCE DU JEUDI 15 JUIN 2022

XXXXXXXXXXXX

N° D'ORDRE : 15/06/23-07

OBJET :

**AUTORISATION D'ADHERER A L'ASSOCIATION RESEAU DES
ARTS VISUELS ESSENTIELS DANS LE VAR POUR LES
EXERCICES 2023 - 2024 -2025**

Monsieur le Président expose :

Mes chers collègues,

Le réseau des arts visuels essentiels dans le var (RAVE) fédère les professionnels de l'art contemporain du Var et défend leurs singularités. Une quinzaine de structures se sont réunies pour créer une dynamique de groupe équitable. Leurs objectifs consistent à mutualiser les besoins, organiser des rencontres et formations, coordonner une réflexion sur le milieu professionnel et développer les outils et conditions nécessaires au travail des artistes plasticiens. L'association active des stratégies de communication transversales pour les publics locaux, nationaux et internationaux tout en organisant des événements et parcours pour promouvoir la qualité et la diversité de la scène départementale.

Aussi il est demandé l'autorisation d'adhérer à ce réseau par le versement d'une cotisation annuelle de 100 € pour les trois prochaines années.

Après avoir entendu le rapport du Président,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

VU la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée n°10/12/263 du 18 décembre 2010,

VU la délibération de la commission permanente du Conseil Départemental du Var n°G2S du 13 décembre 2010,

VU l'arrêté préfectoral en date du 29 décembre 2010 créant un établissement public de coopération culturelle, à caractère administratif dénommé Ecole Supérieure d'Art Toulon Provence Méditerranée,

CONSIDERANT qu'il convient d'approuver l'adhésion à l'association RAVE pour les trois prochaines années,

Et après en avoir délibéré,

D E C I D E

ARTICLE 1:

D'APPROUVER l'exposé qui précède.

ARTICLE 2 :

DE DIRE que le versement de la cotisation d'un montant de 100€ est prévu au budget 2023, imputation n°6281.

Ainsi fait et délibéré les jours, ou mois et ans que dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre.

POUR : 16

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait à TOULON, le 12/06/2023.

Le Président du Conseil d'Administration
de l'Établissement Public de Coopération
Culturelle
École Supérieure d'Art et de Design Toulon
Provence Méditerranée

Monsieur Yann TAINGUY

